



Québec, le 4 septembre 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Gaétan Boudreault
Président
Fédération des producteurs forestiers du Québec
Monsieur Rénaud Bernier
Président
Groupements forestiers Québec
president.fpfq@upa.qc.ca

Objet : Réponse du Parti libéral du Québec à votre correspondance sur les enjeux vécus par les 134 000 propriétaires forestiers du Québec

Messieurs,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 24 août dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de promotion et de défense des droits et des intérêts de l'ensemble des propriétaires forestiers et tout comme vous, nous partageons les préoccupations exprimées dans votre correspondance. En effet, nous constatons que la situation ne s'est pas améliorée durant les quatre dernières années.

Le 11 juin dernier, nous avons dévoilé notre plateforme électorale que nous vous invitons à consulter au : www.plq.org. Vous constaterez qu'elle contient plusieurs propositions à même de répondre à certaines de vos préoccupations, notamment en matière de sylviculture et d'encadrement de l'activité forestière.

D'entrée de jeu, nous tenons à rappeler que pour le Parti libéral du Québec, les forêts privées sont une des composantes importantes de l'industrie forestière au Québec.

La forêt privée vit actuellement ses défis, nous croyons en la nécessité de diversifier les programmes et de procéder à l'adéquation des programmes existants. Croire au potentiel des forêts privées, c'est aussi s'assurer qu'elles ont tous les moyens pour s'accomplir. Nous croyons d'ailleurs que les enjeux entourant les

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4



forêts privées et les multiples usages qui s'y côtoient peuvent être atténués par une communication proactive impliquant l'ensemble des acteurs concernés à des fins de planification.

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4

Le Parti libéral du Québec prendra tous les moyens nécessaires afin que l'ensemble des partenaires de l'écosystème forestier y trouvent leur compte et aient les moyens de leurs ambitions, incluant les partenaires de la forêt privée, dans le respect de la protection de l'environnement.

Veuillez trouver ci-bas les réponses aux questions spécifiques que vous nous avez fait parvenir.

Accroître les mesures de soutien à la sylviculture

Pour nous, au Parti libéral du Québec, nous croyons que la sylviculture est un pilier en ce qui concerne la lutte aux changements climatiques. La sylviculture est l'une des seules industries où produire plus signifie moins d'émissions de gaz à effet de serre. Nous pouvons, et devons faire plus !

Il faut assurer une plus grande prévisibilité des travaux sylvicoles, sur une période de cinq ans plutôt que de trois, ainsi qu'un soutien financier récurrent. Ces actions doivent s'accompagner d'une politique d'aménagement durable de la forêt, établie pour garantir une bonne protection de la ressource, tout en répondant aux besoins des Québécois en bois, notamment avec des zones d'intensification des travaux sylvicoles.

Sécuriser l'accès aux marchés pour le bois des forêts privées

Nous croyons que les forêts privées ont un rôle à jouer dans notre industrie forestière ainsi que dans l'atteinte des plus hauts standards en matière d'aménagement durable de la ressource et de protection de l'environnement.

Nous sommes naturellement prédisposés à prendre en considération les défis et les enjeux vécus par les partenaires de l'industrie forestière, dont vous êtes partie prenante.

En ce sens, nous étudierons avec sérieux et ouverture toute proposition formulée par les acteurs du milieu afin de s'assurer que les producteurs forestiers en forêt privée puissent trouver des options pour assurer leur croissance et participer à nos objectifs économiques et environnementaux à la hauteur de leurs capacités.

Améliorer la productivité et l'accès à la main-d'œuvre

Contrairement au gouvernement actuel, nous ne croyons pas que la pénurie de main-d'œuvre soit une bonne chose pour l'économie du Québec, dont le secteur forestier. C'est la vitalité de l'ensemble des régions du Québec qui écope de cette situation et pour le Parti libéral du Québec, il est clair que la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre est notre plus grand défi économique.

Pour combattre ce phénomène, nous proposons un important panier de mesures à mettre en place pour atténuer la pression subie par les entreprises.

D'abord, nous souhaitons faire en sorte que les travailleurs expérimentés demeurent plus longtemps sur le marché du travail en doublant l'exemption d'impôt pour les personnes de 65 ans et plus pour la faire passer à 30 000 \$. De plus, nous souhaitons permettre aux travailleurs de 62 ans et plus d'être en mesure de profiter d'une exemption de cotisations au Régime de rentes du Québec.

De même, nous allons renforcer les efforts de numérisation, d'automatisation et de transition verte des entreprises.

Nous poursuivons aussi les efforts de requalification des travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte.

Finalement, pour le Parti libéral du Québec, l'immigration est l'un des moyens pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre. En raison de la décroissance de la population active attendue au cours des prochaines années, il nous faut, plus que jamais, la considérer à sa juste valeur, soit comme étant créatrice de richesse. Le temps n'est plus à la démagogie ou à la division sur cet enjeu : nous devons être réalistes et nous ouvrir à la nécessité d'une immigration plus efficace et en phase avec nos besoins.

C'est pourquoi nous souhaitons permettre à 70 000 personnes immigrantes de venir s'établir au Québec en 2023, afin de contribuer à notre développement économique, social et culturel. Nous concluons des ententes avec l'ensemble des régions du Québec afin qu'elles puissent déterminer leurs propres besoins d'immigration et tenir compte de leur capacité d'accueil, d'une part, mais aussi de leurs besoins de main-d'œuvre dans tous les secteurs économiques.

Des efforts additionnels seront aussi consentis afin de favoriser la régionalisation de l'immigration afin que tous puissent bénéficier de cet apport de talents. Nous bonifierons les investissements consentis en matière de francisation, notamment en favorisant le développement d'initiatives de francisation en milieu de travail. De plus, nous analyserons la possibilité de moduler les exigences linguistiques afin d'accélérer l'obtention d'un CSQ lorsque la région dans laquelle compte s'établir le candidat immigrant est située à l'extérieur de la région métropolitaine, tout en offrant un parcours personnalisé de francisation à celui-ci.

De même, nous revendiquons le plein contrôle du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) afin de diminuer les délais de traitement auxquels font face nos entreprises qui ont recours à ce programme et nous comptons favoriser l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs issus de ce programme.

Favoriser l'adoption de meilleures pratiques environnementales

L'adoption des meilleures pratiques en matière environnementales est une nécessité. Toutefois, il ne s'agit pas simplement de mettre en place de nouvelles exigences sans se soucier de leurs impacts sur le terrain, auprès des entreprises et producteurs qui devront s'y conformer. C'est pourquoi il est nécessaire d'entretenir un dialogue constant sur ces questions afin d'être ferme dans l'atteinte de l'objectif, mais souple dans les moyens pour y arriver. Il faut de même développer les bons outils d'appui aux producteurs lorsque vient le temps de se conformer aux nouvelles exigences.

Il s'agit d'ailleurs d'un principe clair de notre Charte des régions, qui repose sur une décentralisation des décisions afin de prendre compte de la réalité différente des diverses régions du Québec.

Quant à votre proposition au sujet de la réglementation sur la protection du couvert forestier, il faut agir avec prudence sur cette question qui mérite d'être étudiée afin d'en établir les avantages et les inconvénients possibles, mais aussi afin de documenter les situations où de la réglementation en vigueur pourrait être abusive ou générer des effets pervers non désirés. Vos organisations seront évidemment parties prenantes à cette étude et consultées au sujet de toutes mesures correctrices ou réparatrices, le cas échéant.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos propositions seront étudiées avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, messieurs, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale